



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/02/2023

N°2024-02-02

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etai(ents) présents : M. Serge DERORY, Mme Valérie PONCET, Mme Valérie SENDRA, Mme Aurélie LECLOUX, M. Phillippe CARTERON, Mme Nadine LEROY,

Procuratorion(s) : M. Carl CHEMINAL, M. Pierre DUBOST, M. Franck THINARD

Etai(ents) absent(s) : M. Joffrey FORGE

Etai(ents) excusé(s) : M. Cédric ESSERTEL, Mme Marie-Line BEAL, M. Jean-Paul CHAUVE, Mme Florence FERON, M. Carl CHEMINAL, M. Pierre DUBOST, M. Franck THINARD

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Nadine LEROY

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 06

Absents : 07

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 09

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
06/02/2024

ALARME POLE ASSOCIATIF

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le lot électricité concernant l'alarme du local pour les jeunes et la construction d'une salle associative a été retirée de l'appel d'offres.

Monsieur le Maire propose un devis de EAS ALARME pour l'installation de l'alarme des deux bâtiments pour 3 450, 00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux,
le 13 Février 2024

Le Secrétaire de Séance

Le Maire
Serge DERORY

Affichage fait le.....05 MARS 2024..... numériquement

